

**COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES**

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 29 juin 2022

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
AVEZARD Emily	X	DAM Aurélie	X	PAVLOVIC Sophie	X
BAZIRET Jean-Pierre	X	DURAND Martine	X	RAHMOUNI Marie	X
BEDIOU Aline	X	HEMELSDAEL Philippe	AE	THION Denis	AE
BERTHON Patrick	X	LEVERT Jean-Marc	X	THUILLIER Philippe	X
BOULLIER Jean Pierre	X	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	X

Secrétaires de séance : Aline Bédiou et Patrick Berthon

ORDRE DU JOUR

1. Désignation de 2 secrétaires de séance :
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juin 2022 :
3. Réunions extérieures
  - Communauté de Communes Val de Sully
    - i. Conseil Communautaire du 14 juin 2022 :
      - PLUi : Une consultation pour l'élaboration du PLUi a été engagée dans le cadre d'un appel d'offres (5 réponses). Le marché a été attribué à la société ECMO pour un montant de 296 890 €
      - Marché pour la maîtrise d'œuvre réhabilitation/extension de la crèche de Sully sur Loire. Une consultation a été engagée pour cette opération (17 offres reçues) et le cabinet V+C architecture a été sélectionné pour un montant de de 214 230 €
      - Attribution de subventions dans le cadre des Très petites entreprises et pour l'harmonie d'Ouzouer/Loire.
      - Projet Artistique et Culturel du Territoire (PACT) : Dans le cadre de la politique culturelle de la Région Centre-Val de Loire visant à favoriser le développement culturel et artistique et permettre le meilleur accès de tous à la culture, une convention a été signée pour 2022/2023.
4. Syndicats :
  - SIRIS : Réunion du 28 juin
    - i. Organisation du personnel en vue de la rentrée 2022-2023 : Départ à la retraite d'une Atsem. La rentrée 2022/2023 sera organisée avec 3 Atsem au lieu de 4.
    - ii. Tarifs cantine et garderie seront augmentés à la rentrée 20 cts pour la cantine et 10 cts pour la garderie
  - SICTOM : conseil du 23 juin
    - i. Votes des grilles tarifaires rétroactives 2017 et 2018 pour refacturation requérants de l'ADUS uniquement.
    - ii. Adoption d'un nouveau logo
    - iii. Proposition de mise en place du télétravail étant donné que les locaux existants sont restreints pour le personnel.
    - iv. Un questionnaire sera distribué à la rentrée pour la collecte des bacs jaunes en porte à porte
    - v. Colonnes enterrées devraient être lavées 4/an
    - vi. Centre d'enfouissement du site de St Aignan des gués devrait fermer en 2024,

## 5. Commissions locales :

- CCAS : réunion du 13 juin : préparation de la rencontre inter-générationnelle du 21 juin sur le thème des jeux de société (d'hier et d'aujourd'hui) et mise en place du plan de gestion canicule/grand froid pour établir un registre communal (inscriptions non obligatoires). De bons retours sont à noter pour la rencontre inter-générationnelle du 21 juin dernier.
- Personnel : Une personne retenue pour remplacer l'agent technique cet été pendant ses congés à partir du 11 juillet. 4 CV ont été reçus des agences d'intérim et trois entretiens ont eu lieu avec les candidats.
- Personnel : Délibération relative au temps de travail des agents (1607h/an). Mise en place d'annualisation du temps de travail au service technique : 30h/semaine du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars et 40h/semaine du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre. Le service administratif reste à 35h sur 5 jours. Journée de solidarité est actée le lundi de Pentecôte (délibération 2022- 24).
- Voirie et Commission Appel d'Offres :
  - i. Eclairage oratoire extérieur: Après des essais d'éclairage et en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'entreprise CITEOS propose un devis d'un montant de 57 996 € HT (montant du marché initial était de 58 100,10€ HT) Délibération 2022-21
  - ii. Point à temps : devis reçus de Colas (13 356,00€) et Vauvelle (11 292,00€ HT) pour l'entretien de la voirie communale. Il est proposé de retenir la société Vauvelle. Possibilité de fonds de concours (50% du montant HT) Délibération 2022-23
  - iii. Etude hydrologique : rapport d'offres du cabinet Ingerop
    - Relevé topographique : 3 offres reçues (Axis, Souesme et Geomexpert). L'entreprise Geomexpert est retenue pour un montant de 3 580€ HT. Délibération 2022-22
    - Inspection caméra et hydrocurage : 2 offres reçues (Meyer et SOA). L'entreprise SOA est retenue pour un montant de 5 760 € HT. Délibération 2022-22. Monsieur le Maire précise que cette entreprise a déjà travaillé dans le cadre de travaux au Syndicat des Eaux.

## 6. Divers :

- Fibre optique : Une réunion publique est organisée le 21 juillet à 18h à la salle des fêtes avec le département et les différents opérateurs de téléphonie. Monsieur le Maire précise que c'est le moment de poser toutes les questions (branchement, travaux, raccordements, tarifs.....) Ouverture de la fibre au 1<sup>er</sup> août sur certains secteurs de la commune (bourg et Prieurée). Actuellement, des personnes de SFR démarchent sur la commune.
- Echappées à vélo sont organisées le 14 août par l'Office de Tourisme de la CCVdS
- Journée Européenne du Patrimoine les 17 et 18 septembre : une exposition sur les lanternes des morts à Germigny (documents papiers) sera présentée dans la salle du conseil municipal.
- Exposition 2 et 3 juillet 2022 : démonstration et fabrication de tesselles. Ouverture gratuite au public les Samedi et dimanche. Vendredi : animations pour les enfants de l'école de Germigny.

Séance levée à 19 :16